

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Malmedy, Monsieur Bastin, en date du 03/12/2019,

L'autorisation	N° EC194
Est délivrée à	Hé Do Mé Asbl
Domicilié	Chemin du Ruâ, 5 à 4960 Malmedy
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Salle de Burnenville situé Route de l'Ancienne Frontière, 21 à 4960 Burnenville
Capacité	70 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 02/12/2024.

Le 04/06/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume